

Bibliothèque malgache / 4

**Bulletin
du
Comité
de Madagascar**

1^{re} ANNÉE – N° 2 – Avril-Mai 1895



LES ÉVÉNEMENTS DE MADAGASCAR

JANVIER-FÉVRIER ⁽¹⁾.

FIN JANVIER. — La reine adresse au gouverneur de Tamatave, aux gouverneurs de province et au peuple malgache les deux proclamations suivantes :

PREMIÈRE PROCLAMATION

À Rainandriamanpandry, gouverneur de Tamatave, Ramaniel et Rasitoka, à tous les officiers et juges.

Ainsi parle Ranavalona, reine de Madagascar.

Voici ce que je vous dis : Le peuple est bien décidé à ne pas céder à la France une parcelle de notre territoire et cela sous aucun prétexte. Le peuple se battra jusqu'à ce que Madagascar ne contienne plus un seul soldat français ; il se battra l'hiver, il se battra l'automne, il se battra l'été. Vous savez que pendant l'été, les soldats qui viennent à Tananarive prennent la fièvre. Faites tout votre possible pour attirer à vous les gens de la côte ; nous les lancerons contre les Français pendant la mauvaise saison.

Si vous harcelez les Français pendant l'été, ils prendront la fièvre et on pourra les battre très facilement. Vous connaissez la ruse des blancs ; faites en sorte que notre peuple ne se rapproche point d'eux, car, si les gens de la côte et les Mozambiques faisaient cause commune avec les Français, nous serions bien embarrassés.

Il ne faut pas qu'ils puissent se procurer des vivres chez nous ; tâchez de les retenir dans un cercle très resserré pour que le peuple ne puisse pas venir en nombre chez eux.

Faites tout votre possible pour amener mon peuple à haïr ces Français qui nous ont déclaré la guerre.

(1) Nous complétons, pour ces deux mois, les renseignements qui nous avaient manqué pour le dernier *Bulletin*.

DEUXIÈME PROCLAMATION

Ainsi parle Ranavalona, reine de Madagascar.

Voici ce que je vous dis : les Français veulent s'emparer de ce pays ; déjà, en 1883, il nous ont attaqués ; nous les avons repoussés ; maintenant la guerre est déclarée. Voici mes instructions :

1° Personne ne pourra embarquer de provisions alimentaires ou ne pourra embarquer rien de ce qui est vivant, de peur que ces choses soient vendues aux Français. Si quelqu'un contrevenait à cet ordre ou faisait passer par terre ces objets pour les faire parvenir aux Français, les provisions en question seront confisquées ;

2° Le traité conclu avec les Français n'existe plus, car les Français nous ont déclaré la guerre ;

3° Si un navire de commerce français ou un boutre de cette nation faisait naufrage sur le territoire de votre gouvernement, vous considéreriez ce bâtiment comme vous appartenant ; cependant les personnes seront logées dans deux ou trois maisons, suivant le nombre ; vous ne les tuerez point : momentanément vous les nourrirez et me préviendrez immédiatement ;

4° Si vous avez suffisamment d'argent, vous achèterez de la poudre et enseignerez le tir aux soldats et aux canonniers ;

5° Vous aurez soin de ne pas maltraiter les gens de la côte, qui sont dans votre gouvernement, afin qu'ils fassent cause commune avec nous et qu'ils combattent les Français, lorsque ces derniers viendront nous attaquer ;

6° Pendant la guerre avec les Français, vous prélèverez avec ménagement l'impôt en nature ; il faut avant tout aplanir les difficultés actuelles ;

7° Entretenez-vous souvent et causez de mon gouvernement avec les princes sakalaves et autres chefs de la côte ;

8° Allégez la corvée des gens de la côte ;

9° Personne, absolument personne, ne devra pressurer les habitants de la côte : si quelqu'un contrevenait à cet ordre, vous le garrotteriez et me préviendriez de suite ;

10° Si un navire de guerre français venait à faire naufrage à la côte, sur le territoire de votre gouvernement, considérez que

toutes les personnes qui sont naufragées sont des ennemis. Le navire et les personnes sont des prises ;

11° Si quelqu'un, si un étranger venait vous dire : les Français ne viendront pas se battre ici, ne croyez pas cela et soyez toujours prêts ;

12° Faites en sorte de ne pas être espionnés. Si vous prenez un espion, vous le garrotterez ;

13° Vous protégerez les biens et les personnes des sujets des nations qui vivent en bonne intelligence avec nous ; car ce sont les Français seuls qui nous font la guerre ;

14° Vous placerez vos provisions de riz dans divers endroits. Si les Français venaient à vous attaquer et que vous ne puissiez les repousser, avant de vous en aller, vous brûlerez le village, ainsi que le riz que vous n'aurez pas pu emporter ;

15° Si les Français vous attaquent et que vous les repoussez, ou s'ils débarquaient et construisaient un fort, ne vous en allez pas loin, tirez sur eux, harcelez-les, attaquez-les pendant la nuit si vous le pouvez. Vous savez que les étrangers qui viennent à Madagascar prennent les fièvres et sont facilement battus, quand ils sont fatigués par des combats continuels. Faites que nos populations ne se rapprochent point des Français ;

16° Quant à vous, chefs, bourgeois et soldats, vous pouvez acheter de la poudre et des fusils pour vous protéger, pour protéger vos femmes, vos enfants, et pour défendre ce pays et ce gouvernement.

J'ai dit.

8 Février. — Un de nos compatriotes, M. Lamothe, est assassiné par les Sakalaves à Marosakoa, où il s'était rendu pour acheter des bœufs destinés au ravitaillement de la garnison de Majunga.

12. — La reine tient un grand kabar, place d'Andohalo. Le *Temps* publie sur cette cérémonie de curieux renseignements :

Le 12 février, dit-il, à neuf heures du matin, une salve d'artillerie annonça que la reine sortait de son palais pour se rendre à Andohalo, où devait se réunir le kabary. Un trône surmonté d'un dé en velours avait été élevé sur la pierre sacrée ; sur

les quatre façades de l'édicule on remarquait les inscriptions suivantes : « Dieu sera avec moi ». « Paix parmi les hommes ». Au centre, le trône de Sa Majesté ; une Bible richement reliée et le sceptre étaient placés sur une petite table à la droite de la Reine ; derrière flottait le drapeau royal. Le premier ministre et les membres du conseil prirent place à la gauche du trône ; à droite les princesses et les dames d'honneur.

Un grand nombre d'Anglais et de Norvégiens s'étaient réunis sur la place. S'il faut en croire le *Madagascar News*, aucun des missionnaires de la London Missionary Society, de la Friends Foreign Mission Association ou de la Société des missionnaires norvégiens ne manquait à l'appel. Après qu'eurent été accomplis les rites traditionnels, acclamations et *hasina* (tribut), la reine prit la parole ; elle dit comment, depuis les jours de ses ancêtres jusqu'à l'heure présente, son peuple avait mis sa confiance en Dieu, comment les destinées du royaume avaient été déposées entre ses mains, et elle insista sur le respect religieux que les Malgaches professent pour les traités passés avec les puissances étrangères. La reine appela surtout l'attention de l'auditoire sur les demandes du Gouvernement français qui ne se basent pas sur des traités, mais uniquement sur le désir d'arracher le royaume à ses légitimes possesseurs, et la volonté de gouverner le peuple malgache selon le gré des Français.

Ceci, dit-elle, ô mon peuple, ne pourra jamais se faire. Toutes les terres du globe ont leur maître : c'est Dieu qui a donné cette terre à mes ancêtres et ceux-ci me l'ont léguée. Les efforts de mes ancêtres comme du peuple ont fait du peuple hova un peuple indépendant, et ils ont mis fin aux troubles du pays. Mais voici que les Français viennent avec le dessein de s'emparer du sol natal, et je te dis cela, ô mon peuple !

Après ces paroles la reine saisit une épée et, la brandissant au-dessus de sa tête, elle s'écria que, bien qu'elle ne fût qu'une femme, elle retrouverait la valeur de ses illustres ancêtres, et qu'elle protégerait l'héritage dont la garde lui avait été confiée :

Soldats, ajouta-t-elle, soyez braves ; nous ne voulons prendre la terre de personne, nous voulons seulement protéger la nôtre !

Elle dit enfin qu'elle prenait sous sa garde les femmes, les enfants et les biens de tous les hommes qui combattraient pour la sécurité de la patrie.

Pendant ce discours, le premier ministre était en proie à la plus vive agitation ; dès que la reine se fût assise, il vint se placer aux pieds du trône, et, s'armant d'une sagaie et d'un bouclier, il s'écria : « Dame souveraine, Madagascar n'est pas une terre conquise, c'est une terre qui n'appartient qu'à vous seule. Il n'est rien que nous ne soyons prêts à faire pour sauvegarder l'indépendance de la terre natale, et nous n'abandonnerons rien d'elle à qui que ce soit, pas même la grosseur d'un cheveu. Vous êtes la maîtresse de votre royaume, comptez sur nous pour le conserver. » Il promit que le peuple vivrait en amitié avec les étrangers qui aiment Madagascar, et il termina en disant que, les Français ayant résolu d'appuyer par la force des armes leur désir de s'emparer de Madagascar, les réserves de l'armée avaient manifesté la volonté de se réunir autour du drapeau, et qu'en conséquence une assemblée des troupes avait été convoquée pour le mardi suivant, à Ambatoroka.

Tous les chefs de caste défilèrent ensuite devant la reine, jurant de défendre la patrie et d'en chasser les Français. Le kabary se termina sur cette promesse.

– Occupation d'Amboudimadirou, au fond de la baie de Passandava, par un détachement du *Gabès* et l'administrateur principal de Nossi-Bé, M. François.

17. – L'enseigne de vaisseau Compagnon, monté sur le *Boéni*, reconnaît le fond de la baie de Bombétoke.

28. – Le *Shamrock* arrive à Majunga, débarquant le général Metzinger et 1.050 soldats appartenant aux régiments d'Afrique.

MARS

4. – Le général Metzinger adresse, en langue malgache, une proclamation aux peuplades de Madagascar. Nous la reproduisons à titre de document :

Paroles du général commandant les soldats du premier corps de troupes qui vient pour combattre.

Il vous dit :

Enfants de Madagascar, les Français sont venus à Madagascar aussi nombreux que des fourmis et ils sont venus pour monter jusqu'à Tananarive :

Ils ne sont pas venus pour vous prendre vos propriétés, ni la terre de vos ancêtres, mais pour forcer le gouvernement hova à exécuter avec équité et loyauté une précédente convention.

Quand la guerre sera terminée et que le pays sera pacifié, les affaires augmenteront et doubleront. Si les habitants reviennent dans leurs foyers, il ne leur sera infligé aucun châtiment, mais ils seront considérés comme fidèles et dignes de confiance. Il ne sera plus imposé aucune corvée soit à ceux qui travaillent pour le gouvernement hova, soit aux soldats qui n'étaient pas payés par leurs gouverneurs, car ce sont eux qui vivent de votre propriété. Tel est l'usage de votre gouvernement.

Mais, dorénavant, personne, pas un seul, ne pourra plus vous dire : « Ceci est pour moi », et personne n'aura plus à répondre : « Je suis ton esclave ».

L'ordre ne sera pas rétabli dans le pays tant qu'il y aura des gens qui font le mal et qui appartiennent à quelque bande de brigands. Avec eux votre moisson sera toujours perdue.

Il y a eu des négociants français assassinés ; leurs propriétés ont été pillées et détruites. Nous ne pouvons pas tolérer cet état de choses, car de cette manière les sujets malgaches ne peuvent prospérer. Il faut transformer ce qui est mauvais en bon.

Il est aussi nécessaire, si cela est possible, de pouvoir faire justice de qui que ce puisse être, grand ou petit, quel qu'il soit et où qu'il soit.

Et quand ce changement merveilleux aura eu lieu, quand chacun possédera sa propriété, aussi bien le grand que le petit, chacun sera content, personne ne sera plus dépouillé et les bandes de voleurs se disperseront.

Alors les affaires augmenteront et seront bonnes, ce qui vous rendra tous heureux. Et ce que je viens justement de vous dire est la raison de la résolution de la France.

Pendant longtemps elle l'a tenue en suspens et elle a cherché à s'entendre par l'amitié et les bonnes paroles avec le gouvernement hova.

Mais Rainilaiarivony n'a pas voulu entendre les bonnes paroles que la France lui a données, tandis qu'il a écouté quelques mauvais conseillers qui pensaient mal et ont de mauvais desseins.

Les mauvais conseillers et amis peuvent être comparés au feu.

Mais à cause d'eux, on ne peut pas plus longtemps en France fermer les yeux. Avec ses canons et ses fusils, la France prendra ce que l'amitié n'a pu obtenir.

Et ce qui vient d'être dit est la cause de la guerre et de la misère.

Pour ceux qui seront avec la France, elle aura bon cœur et elle leur montrera de l'amitié, mais s'il y a des mauvais hommes qui cherchent à empêcher la France de faire ce qu'elle a résolu, malheur à eux !

Majunga, 4 mars 1895.

METZINGER,
Général, chef des soldats au commencement
de la guerre.

Pour traduction conforme :

L'élève drogman,
A.-M. GUÉDÈS.

5. – La reine passe une revue des troupes hovas au nombre de 15 à 20.000 hommes.

7, 23. – Arrivée à Majunga du *Notre-Dame-du-Salut* (7) et du *Cachemire* (23).

11. – Nouveau bombardement de Farafate.

14. – Le gouvernement malgache ayant décidé de se priver des services de Shervinton, ses amis, dans une réunion présidée par le major Richards, décident de le suivre dans sa retraite. La résolution adoptée dans ce conciliabule a reçu la plus grande publicité, elle est ainsi conçue : « Les officiers étrangers au ser-

vice du gouvernement malgache à l'exception de l'ex-sergent Lowther (Graves), qui était absent, ont la plus grande confiance dans le colonel Shervinton, ils ont juré de faire ce qu'il déciderait. »

Le lendemain de cette réunion, soit le 15 mars, Shervinton et les officiers anglais quittent Tananarive pour regagner la côte à Vatomandry.

18. – M. Waller, ex-consul d'Amérique à Tamatave, incarcéré le 5 mars pour : 1° infraction à l'arrêté du chef de la direction navale du 18 janvier sur la police des correspondances ; 2° correspondances avec l'ennemi, est condamné par le conseil de guerre siégeant à Tamatave à vingt ans de travaux forcés. M. Waller donnait aux hovas des renseignements sur la garnison française, sur le nombre des malades et l'importance des postes avancés, etc.

M. Waller ayant interjeté appel, le premier jugement est purement et simplement confirmé le 23 mars.

20. – Le général Duchesne est officiellement désigné pour commander en chef le corps expéditionnaire de Madagascar. M. Ranchot est désigné pour l'assister, comme représentant du ministre des affaires étrangères.

24. – Le *Shamrock* arrive à Antsérane avec les volontaires de la Réunion.

26. – Le conseil des ministres arrête le texte définitif des instructions militaires et diplomatiques qui seront remises au général Duchesne et à M. Ranchot. Ces instructions constituent un texte écrit prévoyant les diverses éventualités possibles et les solutions qui y correspondent.

27. – Occupation de Mahabo par le général Metzinger.

28. – Le Président de la République se rend au camp de Sathonay et fait remise du drapeau du 200^e régiment d'infanterie.

30. – Une collision se produit au cap Faro entre le steamer affrété le *Brinkburn* et l'*Alvah*, d'Aberdeen. Le *Brinkburn* transportait à Majunga une partie des canonnières et du matériel fluvial, qui devaient remonter le Betsiboka.

AVRIL

DEPARTS POUR MAJUNGA. – Le *Riverdale* part avec un chargement de 26 chalands démontés. Le *Canton* quitte Alger (2). – Le vapeur affrété *Collingham* appareille de Toulon, transportant 4 chaloupes à vapeur et des chaudières qui complètent le matériel fluvial de l'expédition (5). – Départ du *Liban* (8). – Le *Chandernagor* et l'*Égypte* quittent Alger, embarquant l'un une compagnie du 30^e escadron du train, 400 mulets et un groupe de convoyeurs kabyles, et l'autre le 10^e escadron de chasseurs d'Afrique, des chevaux et du matériel de guerre (9). – Départ du *Cachar* et du *Rio-Negro*. Le *Rio-Negro* embarque le surlendemain à Philippeville 10 officiers, une compagnie du 200^e régiment, une batterie de montagne, 480 convoyeurs kabyles, des chevaux et des mulets (12). – Départ de l'*Amérique* (17). – Le *Château-Yquem* embarque à Marseille 2.000 tonnes de matériel, 800 hommes du 12^e régiment d'infanterie de marine (20). – Le 2^e bataillon du 200^e de marche, fort de 800 hommes, s'embarque à bord de l'*Uruguay*, des Chargeurs réunis (20). – Le 3^e et dernier bataillon du 200^e régiment s'embarque à bord du *Paraguay* et du *Tibet* (21). – L'*Ava* embarque à Alger pour Majunga 1.500 convoyeurs kabyles. Le vapeur *Massilia* embarque également à Alger une batterie d'artillerie de marine (21). – Le paquebot *Berry*, de la Société générale, embarque 8 officiers, 12 sous-officiers et 102 soldats du train des équipages et de l'administration, 220 mulets et des approvisionnements (25). – L'affrété *Maroc* part de Marseille allant à Alger et à Majunga (28).

ARRIVÉES À MAJUNGA. – 24, 25, 27 et 28 avril. – Le *Canton*, la *Ville-de-Maranhao*, le *Riverdale* et le *Liban*.

COMMENCEMENT D'AVRIL. – Le gouverneur hova de Mahabo (Menabé) fait fusiller un Français nommé Grevé et étrangler un

Créole du nom de Joseph, qu'il détenait prisonniers depuis le 18 janvier.

– Occupation d'Ambohimarina, près Antsérane. Cette occupation se fait sans coup férir.

1^{er}. – Le câble entre Mozambique et Majunga commence à fonctionner.

2. – Le *Papin*, le *Dupetit-Thouars* et une batterie de terre bombardent Farafate.

5. – Ouverture, au Palais de l'Industrie, de l'Exposition de Madagascar, organisée par M. Ordinaire, chef du service des renseignements commerciaux au ministère des colonies.

12. – Le général Duchesne, accompagné de son état-major et de M. Ranchot, s'embarque à Marseille à bord de l'*Iraouaddy*. Ce départ est l'objet d'une manifestation des plus enthousiastes.

17. – L'*Amérique*, de la compagnie Fraissinet, emporte des troupes, 69 mulets et du matériel de guerre, dont 500.000 cartouches.

Avant le départ, le colonel Gillon fait remettre à chacun des soldats une note concernant les mesures d'hygiène qui doivent être observées au cours de l'expédition. Cette note est ainsi conçue :

À Madagascar, vous aurez à vous défendre contre trois ennemis bien plus redoutables que les Hovas : les fièvres, le soleil et la dysenterie.

Contre ces trois ennemis vous avez le casque, l'eau bouillie et la ceinture de flanelle.

Vous ne devez jamais sortir sans casque, car, même sous un ciel nuageux, le soleil est mortel. Dans les haltes, ne vous couchez jamais sur la terre qui est plus chaude que l'air et vous empoisonnerait par ses miasmes. Bornez-vous à vous reposer, à vous asseoir sur le sac.

Vous ne sortirez jamais à jeun et ne boirez que de l'eau bouillie avec du thé et du café.

Pour éviter les refroidissements au ventre et conséquemment la dysenterie, vous ne quitterez jamais votre ceinture de flanelle. Voilà ce qu'il faut faire.

Ce qu'il ne faut pas faire sous aucun prétexte, c'est boire de l'alcool.

En suivant ces recommandations vous reviendrez en France pour la récompense de vos victoires.

18. – Le *Journal officiel* publie la note suivante :

Les dons dits nationaux faits pour le corps expéditionnaire de Madagascar, en dehors des Sociétés d'assistance aux blessés et aux malades, ne pourront être acceptés que lorsque le ministre de la guerre y aura été autorisé par un décret du Président de la République.

*

* *

Le 1^{er} avril, M. Gautier a fait une conférence au théâtre de Clermont-Ferrand. La conférence était organisée par le Comité clermontois de l'Alliance française. Une quête a été faite au profit des écoles françaises à Madagascar et le produit a été envoyé à M^{gr} Cazet, évêque de Sosuza.

Une seconde conférence a été faite par M. Gautier au théâtre de Chartres, le 19 avril. La conférence était organisée par M. le lieutenant-colonel Tollin, président du Comité chartrain de l'Alliance française et présidée par M. le colonel Thomas.

*

* *

Dans les *Annales de géographie* du 15 avril, M. Gautier a publié un article sur l'Ouest malgache. À cet article est joint une carte hysométrique d'ensemble de Madagascar, la première qui ait été publiée, avec six planches donnant des coupes géologiques.

Sous le pseudonyme de Robert Dumeray, un homme fort au courant des choses de Madagascar et qui joint, à une connaissance exacte du pays, toutes les qualités d'un styliste des plus spirituels et des plus fins, publie dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} mai un article intitulé : *Boutou-Kély, Souvenirs de la vie malgache*. Ce simple récit en dit plus que tout un ouvrage sur les mœurs et habitudes des Malgaches, particulièrement des Hovas.

LE GOUVERNEMENT HOVA ET LE PROTECTORAT DE MADAGASCAR

Dans quelques mois, dans quelques semaines peut-être, la question malgache sera résolue, nous voulons dire que nos armes seront maîtresses de Tananarive et que la suprématie sur l'île entière nous appartiendra. Mais alors une question plus grave se posera, si elle ne se pose dès aujourd'hui ; quel régime convient le mieux à notre nouvelle possession ?

Il n'est pas sans utilité d'élucider le problème, avant qu'il s'impose à notre attention ; les meilleures solutions sont celles qui se préparent lentement et paraissent se produire sans effort. Que de fautes eussent été évitées au Tonkin, si le pays avait été mieux connu avant la conquête et si l'on avait su, au moins par à peu près, quel programme il fallait appliquer au lendemain de l'expédition !

Madagascar peut et doit bénéficier d'une étude préalable sagement dirigée. Déjà, dans les préparatifs de la guerre, on a profité des connaissances et des travaux de nos agents et explorateurs, à tel point qu'aucune entreprise coloniale n'a été entourée d'autant de garanties, – j'estime même que ces garanties ont été excessives ; – ne peut-on pas également mettre à profit les mêmes connaissances et les mêmes travaux pour asseoir les bases de notre future administration ? Beaucoup de Français ont séjourné à Madagascar depuis 1886 ; si l'opinion de tous était connue du public, elle ferait gagner un demi-siècle à la colonisation et se traduirait chaque année pour le budget français par une économie de plusieurs millions.

Nous avons, pour notre part, exposé notre sentiment dans un ouvrage dont nous maintenons toutes les conclusions. M. Foucart, M. Gautier, M. Jully, le Père Piolet ont à leur tour publié leurs opinions qui, par un phénomène assez rare en matière coloniale, concordent entre elles et se soutiennent mutuellement. À deux ou trois exceptions près, nos autres compatriotes de Madagascar ratifient leurs jugements.

De ces avis motivés, on pourrait dès aujourd'hui constituer un programme politique et économique, dont l'application assurerait l'avenir de la colonie. Il faut espérer que ce programme sera formulé ; déjà le public se demande avec intérêt quel parti l'on compte tirer des institutions indigènes et quel sera le régime de la propriété. Il pense – et avec juste raison – que si l'on veut attirer les intérêts français à Madagascar, il est essentiel que ces intérêts sentent un terrain solide, préparé pour les recevoir. À ce titre, la création de rapports réguliers avec le gouvernement malgache et l'établissement d'un régime agraire logique et durable paraissent les garanties dont il faut d'abord traiter.

On sait à quelles difficultés se heurte encore aujourd'hui l'Algérie, pour n'avoir pas su trouver en temps opportun un mode convenable d'achat et de vente des terres arabes et kabyles ; après soixante ans de conquête, les Européens ne peuvent encore devenir propriétaires, chaque fois qu'ils le désiraient et dans toutes les régions où ils voudraient s'établir : la terre est indivise entre la plupart des tribus ou des familles indigènes, et elle ne peut être vendue qu'après des formalités sans nombre, qui ne donnent même pas à l'acquéreur une sécurité légale. Cependant les indigènes, menacés pour des motifs divers d'expropriations périodiques, hésitent à mettre leurs terres en valeur, de telle sorte que la majeure partie du sol algérien reste improductif. Faut-il renouveler les mêmes expériences à Madagascar ? Là, comme on le sait, tout le sol appartient à la reine, mais c'est une propriété illusoire ; la terre est individualisée dans presque toutes les régions, surtout dans les centres peuplés et les fils succèdent régulièrement aux pères, dans les biens qui leur sont transmis. Comment les Européens parviendront-ils à se rendre propriétaires, sans dépossession arbitraire ? La question vaut la peine d'être résolue par avance.

Nous nous contentons de la poser : le régime et la tenure des terres à Madagascar doivent être dans ce bulletin l'objet d'une étude spéciale. Aussi bien n'est-il pas moins intéressant de savoir quelle ligne de conduite nous devons adopter vis-à-vis des autorités indigènes aujourd'hui constituées. Dans le débat, d'ailleurs loyal et courtois, soulevé entre les partisans de l'annexion, et ceux du protectorat, c'est à trancher ce problème que tendent tous les arguments.

On est d'accord, de part et d'autre, pour reconnaître que le protectorat convient mieux aux peuples déjà civilisés, mais que l'annexion s'impose dans les pays où le gouvernement est rudimentaire. Les premiers se présentent à nous avec des institutions déjà anciennes, des rouages administratifs quasi-réguliers, un gouvernement à peu près respecté et obéi ; il ne reste qu'à surveiller et à diriger de haut ces forces diverses, pour qu'elles concourent au but auquel nous les destinons. Notre autorité n'en souffre pas et nos finances en bénéficient. Tout au plus quelques fonctions que nos nationaux pourraient occuper restent-elles aux mains des indigènes ; on ne peut cependant, en leur propre pays, les considérer comme des parias.

L'administration directe devient au contraire nécessaire, lorsque les peuples vaincus ne connaissent pour règle que leurs caprices et ne paraissent pas devoir s'élever sensiblement dans l'échelle de la civilisation. Les conquérants joueraient un jeu dangereux à s'appuyer sur des institutions qui n'ont aucune assise ; le plus simple est qu'ils établissent leur autorité souveraine et qu'ils l'exercent, comme un père l'exerce en sa famille, avec douceur et fermeté, mais sans contrôle ni discussion.

Est-ce ce régime qui convient à Madagascar ? Les uns le prétendent. Madagascar, disent-ils, est un pays livré à l'anarchie la plus profonde, où jamais gouvernement régulier ne fonctionna ; les hovas eux-mêmes ne sont qu'un peuple sauvage et indiscipliné ; leur autorité sur les autres tribus est purement illusoire ; vienne à se retirer la main étrangère qui les soutient, et l'édifice tout d'apparat qu'ils ont construit s'écroulera. Leur reine et leur premier ministre s'effondreront à l'approche de nos armes, entraînant dans leur chute la royauté elle-même, et le fragile pouvoir des secrétaires du gouvernement et des gouverneurs de province ; nos négociateurs ne trouveront même pas un indigène de distinction pour apposer sa signature au bas d'un traité ; l'état de nature aura repris ses droits. L'annexion devient dès lors une nécessité.

Si cette peinture était exacte, les partisans du protectorat auraient mauvaise grâce à persévérer dans leur opinion ; ils n'auraient qu'à déposer loyalement les armes entre les mains de leurs adversaires. Mais ils estiment – et j'estime avec eux – qu'il s'en faut de beaucoup que Madagascar soit la proie de

l'anarchie, sous l'autorité purement nominale d'un gouvernement aux abois.

Assurément il existe beaucoup d'abus dans l'administration malgache et nous-mêmes nous les avons impartialement signalés, lorsque nous avons parlé dans notre ouvrage du rôle joué par le premier ministre et les gouverneurs de province. Mais, outre que ces abus qui nous choquent font en quelque sorte partie de la vie normale des indigènes et qu'on ne pourrait les détruire d'un seul coup sans se heurter aux plus graves résistances, il n'en résulte pas que nous nous trouvions en présence d'un gouvernement affaibli et méprisé. Nous pensons au contraire que, de tous les pays tropicaux, Madagascar est le seul où l'autorité soit centralisée, transmise hiérarchiquement dans les provinces les plus lointaines, admise sans conteste par la plupart des tribus et se traduisant en fin de compte par une œuvre de police qui, si elle ne garantit pas toujours aux individus le fruit de leur travail, leur assure au moins l'existence et la certitude du lendemain.

N'est-ce pas déjà un fait digne de remarque, que les Hovas, avec leur population relativement faible, – 800.000 environ, sans compter les esclaves, – tiennent sous leur domination des tribus cinq ou six fois plus nombreuses ? Ils doivent assurément cette suprématie à une organisation, ou les lois humaines de la conquête n'ont plus aucun sens. Cette affirmation devient encore plus évidente, si l'on songe qu'à la fin du siècle dernier les Hovas étaient encore tributaires des Sakalaves.

Les Hovas sont parvenus à établir cette autorité parce qu'ils n'ont point apporté dans leurs rapports avec les Européens un amour-propre exagéré. Dès le roi Radame I^{er}, c'est-à-dire entre 1810 et 1828, ils ont écouté leurs conseils, non pour les suivre sans intelligence, comme font d'ordinaire les nègres, mais pour en tirer des applications utiles à leur politique. Sur les indications des étrangers, ils ont constitué une armée nationale qui, en moins de vingt ans, a porté leur puissance du plateau central de l'île aux extrémités les plus opposées de la côte, Vohémar et Fort-Dauphin. Cette puissance établie, ils l'ont consolidée par des procédés d'administration intérieure, qui recèlent un esprit et des traditions de gouvernement. Au lieu d'occuper toutes les parties de l'île, comme l'eût fait un peuple

plus amoureux de gloire que de puissance effective, ils se sont établis dans les contrées où leur budget devait trouver un aliment. C'est ainsi qu'ils ont soumis complètement les riches territoires du Betsileo, tandis qu'ils se sont contentés de créer des lignes stratégiques jusqu'à la côte, où les droits de douane les indemnisent de leurs efforts. Je ne sais pas si un peuple européen aurait suivi une ligne de conduite aussi avisée.

Voilà, semble-t-il, des résultats qui font le plus grand honneur à nos adversaires d'aujourd'hui ; ajoutons que les Hovas n'ont que 8 à 10.000 hommes, plutôt agriculteurs que soldats, pour garder les territoires immenses soumis à leur autorité. Ils utilisent pour le surplus le contingent des autres tribus, et il faut admettre qu'ils déploient à leur égard beaucoup d'habileté ou qu'ils leur inspirent une grande terreur, puisque dans toute l'histoire de ce siècle on ne cite point de rébellion grave contre leur domination.

Cependant les Hovas ne sont pas guerriers ; ils n'ont à aucun degré l'esprit militaire. Au début d'une guerre, ils se conduisent volontiers comme les héros d'Homère, ils injurient leurs adversaires lointains et leur vantardise est sans borne ; mais, s'il faut partir en campagne, les plus bavards ne sont pas les plus braves ; c'est à qui se soustraira aux responsabilités qui lui incombent. Il est vrai que les autres peuples de l'île sont moins guerriers encore : les Betsimisaracs sont d'une douceur extrême et les Sakalaves sont livrés à l'anarchie. Il suffit d'une troupe hova pour tenir en respect des régions entières et l'on dit communément à Madagascar que cent hommes pris dans le plateau de l'Imerne en valent mille qu'on prendrait dans les autres régions. Par contre, cent Européens seraient une force plus que suffisante pour tenir en échec un millier de Hovas ; la valeur de chaque peuple s'établit par des comparaisons.

Étudions plus étroitement encore celle de nos ennemis : de cet examen doit résulter pour nous la conviction qu'il faut faire tourner à notre profit les institutions de Madagascar et non les supprimer.

Les Hovas ont acquis ou fortifié leur puissance en mettant à contribution les étrangers et leurs conseils ; ils l'ont consolidée et ils la maintiennent, en s'inspirant des mêmes traditions. Après Hastie et Robin, qui ont constitué l'armée, sont venus les

missionnaires anglais qui ont contribué à l'organisation intérieure du royaume. On retrouve partout leur influence. Ce sont eux qui ont déterminé la reine, le premier ministre et la haute bourgeoisie malgache à se convertir au protestantisme ; ils ont fait décréter des lois scolaires, qui s'appliquent à tous les enfants ; ils ont suggéré, en 1881, la promulgation d'un code empreint d'une philosophie assez pure ; deux ans auparavant, ils avaient décidé le premier ministre à créer des ministères, comme il y en a en Europe, avec des attributions nettement définies.

Cette œuvre-là, toutefois, est plus superficielle que féconde ; dans l'esprit des missionnaires, elle n'a jamais eu pour but que de faire illusion à l'Europe et d'aveugler la France sur la situation réelle de Madagascar. C'est d'un autre côté qu'il faut porter notre attention.

En dépit des étrangers, les Hovas ont conservé dans leur intégralité leurs institutions nationales ; seulement ces institutions sont devenues plus régulières et ont acquis plus de force. Déjà, à la fin du siècle dernier, Andrianampouine (Andrianampouinimerina) ⁽¹⁾, fondateur de la monarchie et l'un des hommes qui font honneur à l'esprit humain, avait indiqué dans quel sens elles devraient se développer ; en apportant à Madagascar leur expérience et leur savoir, les Européens n'ont fait que suivre, en l'élargissant, une voie déjà tracée.

Nous la suivrons avec eux.

À tout seigneur tout honneur ; voici la royauté. C'est elle qui a créé la force du peuple hova, et a réalisé, ou peu s'en faut, l'unité de Madagascar ; aussi jouit-elle du plus grand prestige. Dans l'Imerne, elle s'identifie avec la vie nationale ; dans les tribus soumises, les chefs ne parlent de la reine « leur mère » qu'avec le plus grand respect et les peuples indépendants re-

⁽¹⁾ Dans nos deux ouvrages sur Madagascar, nous avons adopté l'orthographe phonétique pour écrire les noms propres et les noms de lieu ; nous maintiendrons, en ce qui nous concerne, cette orthographe en ce bulletin. Il est, à notre sens, d'un intérêt politique considérable qu'un peuple conquérant substitue aux noms indigènes des noms qui lui soient propres. Par un curieux hasard, il se trouve que la plupart des noms malgaches, si bizarres en leur forme, ont, par leur prononciation, des désinences françaises ; il ne reste donc qu'à consacrer par l'écriture un usage établi. Toutefois, par respect pour l'orthographe officiellement adoptée, nous mettrons entre parenthèses les noms indigènes malgaches, qui n'ont pas encore acquis chez nous la grande naturalisation.

connaissent tous la supériorité, sinon la suprématie, de la Cour de Tananarive. La reine actuelle ne dispose pas d'un grand pouvoir ; par suite des longs services rendus par le premier ministre, celui-ci a accaparé l'autorité effective ; toutefois tous les ordres sont transmis au nom de la reine et le premier ministre lui-même conserve vis-à-vis de la souveraine, dans les circonstances solennelles de la vie nationale, l'attitude d'un sujet fidèle et obéissant. Un seul roi, Radame II, est mort victime d'une révolution de palais ; encore faut-il dire qu'il succomba parce qu'on l'accusait de faire fi des prérogatives de la royauté et de livrer son pays aux étrangers. Tous les autres souverains, même les plus cruels, sont morts entourés du respect et de la crainte populaire.

On connaît assez le premier ministre pour qu'il ne soit pas utile d'apprécier longuement son rôle et son importance. Depuis 1864, il est le véritable maître de Madagascar. Tous les intérêts nationaux sont groupés autour de lui ; il en est le gardien vigilant et, jusqu'à un certain point, scrupuleux. Contrairement à ce qui se passe dans la plupart des royaumes orientales, il n'a pas considéré que le pouvoir souverain lui eût été conféré dans un intérêt personnel ; il croit qu'il a des obligations vis-à-vis des peuples qu'il administre, et il a en général subordonné sa politique à cette conception de l'autorité. Dès le début de sa carrière, il s'est tracé une ligne de conduite qu'il a toujours suivie, et ces principes simples, lui tenant lieu de raison, n'ont pas peu contribué à assurer à sa vie une unité parfaite, comme elles ont donné aux institutions de Madagascar une grande régularité.

S'il a toléré les abus, si même, depuis quelques années, ces abus sont devenus plus criants, c'est que le ministre a eu pour préoccupation principale de décourager les étrangers, quels qu'ils fussent, de s'établir à Madagascar et qu'il a été absorbé par ce souci. Persuadé que la guerre a presque toujours des intérêts matériels pour origine, il a empêché ces intérêts de se créer ou de se développer, et il y a réussi en n'accordant que des concessions onéreuses ou illusoires et en accumulant les obstacles pour le recrutement des travailleurs. Aussi peut-il revendiquer devant l'histoire le grand honneur d'avoir maintenu pendant trente ans l'indépendance de son pays ; par sa diplomatie prudente et cauteleuse, il a dignement continué l'œuvre des Andria-

nampouine et des Radame I^{er}. Il n'a fallu rien moins que le grand mouvement colonial qui a entraîné l'Europe au lendemain de la guerre de 1870, pour paralyser cette œuvre et, demain sans doute, la réduire à néant.

À côté du premier ministre se trouvent à Tananarive ses secrétaires personnels, qui sont de véritables secrétaires d'État, un cabinet qui réunit les plus hautes personnalités du royaume, des ministres avec portefeuille, un conseil de gouvernement. Seuls, dans cette organisation, les secrétaires du premier ministre jouent un rôle effectif ; mais quelle n'est pas leur importance ! Ils transmettent dans toutes les parties de l'île les volontés de leur maître et sont les intermédiaires directs entre le pouvoir central et les gouverneurs de province. On verra tout à l'heure avec quelle rapidité ces ordres sont transmis : il faut au préalable esquisser quelles sont les attributions des gouverneurs. Elles consistent essentiellement à procurer des revenus au trésor public ; par surcroît, les gouverneurs rendent la justice, veillent, par l'exercice de la corvée, à l'exécution des travaux publics, assurent la police sous la responsabilité directe des chefs de villages, président aux enrôlements militaires, assurent la suprématie hova et, s'ils le peuvent, empiètent sur les tribus voisines qui ont pu rester indépendantes. Ils cumulent en somme toutes les fonctions qui, dans un de nos départements, sont réparties entre les cinq ou six chefs de l'administration civile et militaire.

Les gouverneurs jouissent d'une autorité presque absolue en leur province ; l'éloignement de Tananarive leur en fait d'ailleurs une nécessité. Il ne faudrait pas croire cependant que le premier ministre n'exerce sur eux aucun contrôle. Les gouverneurs sont généralement assistés d'un second gouverneur, placé auprès d'eux pour les surveiller et rendre compte de leurs actes à Tananarive. Le second gouverneur est espionné à son tour par d'autres officiers ou aides de camp (en malgache : diccan), qui vivent dans son entourage, de telle façon que le premier ministre peut être difficilement trompé sur les sentiments qu'on peut avoir à son égard et sur la politique suivie par ses agents.

En cette surveillance mutuelle réside toute sa force et toute celle du royaume. Elle maintient entre les gouverneurs et leurs

subordonnés une discipline sévère, qui profite à l'idée nationale. On cite peu d'exemples de révolte ; les gouverneurs secondaires obéissent à leurs supérieurs, comme ceux-ci se soumettent docilement aux ordres du premier ministre.

Ces ordres sont en général précis, comme il convient à un homme de les formuler, lorsqu'il justifie d'une expérience de trente ans, et qu'il a, pour se faire obéir vite, des agents tout préparés. Ces agents sont les *tsimandoas* (pr. *tsimandous*) ou courriers de la reine ; ce sont d'anciens esclaves, dont la fonction principale est de porter les ordres du pouvoir central dans les provinces même les plus éloignées. Si l'on se rappelle combien est montagneux le sol de Madagascar, on sera surpris de la rapidité avec laquelle ces *tsimandous* dévorent l'espace. Ils ne font pas moins de soixante à soixante-quinze kilomètres par jour, de telle sorte qu'en moins d'une semaine, la volonté du premier ministre peut être connue dans toutes les parties de l'île. Les *tsimandous* jouissent partout où ils passent de faveurs spéciales ; les chefs de village sont tenus de leur assurer des vivres et un abri.

Comme ils portent au loin les ordres de Tananarive, ils rapportent à la capitale, avec la même célérité les nouvelles qu'ils ont pu apprendre en leur voyage : ainsi le premier ministre sait toujours, d'une façon exacte, quelle est la situation du royaume.

Veut-on un exemple de la sûreté des informations hovas ? Il y a dix-huit mois, le gouvernement français avait envoyé un officier supérieur pour reconnaître la route de Majunga à Tananarive ; la mission était des plus secrètes. Cet officier ne séjourna que quelques jours à Majunga ; le premier ministre fut informé de son départ cinq jours avant le colon le mieux renseigné de Tananarive. La même information lui vint presque simultanément de Diégo-Suarez, qui est dans une direction différente et à une distance encore plus considérable de la capitale.

On pourrait multiplier les exemples ; tous confirmeraient cette intelligence des Hovas dans l'art de la politique et la science du gouvernement. Si cette science n'était réelle, comment expliquerait-on l'ordre relatif qui existe dans l'île ? À quelques exceptions près, c'est précisément dans les contrées où la volonté hova est représentée par les gouverneurs que la sécu-

rité est la plus grande et le commerce le plus prospère. Très récemment, le gouverneur d'une petite localité des environs de Vatoumandre (*Vatomandry*) crut devoir résigner ses fonctions ; il ne fut pas remplacé. Aussitôt les voleurs reprirent confiance : les propriétés furent pillées et le commerce s'enfuit.

Il en est de même partout où les Hovas ne sont pas établis. On sait à quelles exactions sont exposés les traitants qui veulent se fixer chez les Antandroys et chez les Mahafales ; l'an dernier, ils ont tous été chassés par ces tribus demi-sauvages, et leurs marchandises ont été confisquées. Les Sakalaves, ceux du Fiérène (*Fiherenana*), tout au moins, ne sont pas plus civilisés ; avant 1889, ils pillaient, au gré de leur caprice, les comptoirs des étrangers. Pour les rappeler au sentiment de l'ordre, les Hovas trouvèrent plus simple d'occuper leur territoire ; les Sakalaves ont perdu à cette aventure Tuléar et la baie de Saint-Augustin. J'ai passé dans cette région à la fin de 1893 ; l'ordre y était absolu.

Nous avons essayé, en cette courte étude, de donner une idée aussi exacte que possible de l'organisation de Madagascar ; le tableau paraîtra peut-être un peu flatteur à ceux qui ne connaissent l'île que par leur séjour à la côte : là, les racontars les plus invraisemblables sont généralement admis comme des articles de foi. Nous avons, au contraire, la certitude d'être approuvé par tous ceux qui ont pénétré au centre de l'île et ont participé, plus ou moins longtemps, à la vie publique et privée des Hovas.

Comme on pourrait nous accuser de soutenir une thèse pour les besoins de notre cause, nous pousserons jusqu'au bout la franchise et la sincérité, dût cette franchise fournir à nos adversaires quelques arguments. Il existe, en effet, quelques ombres au tableau que nous venons de présenter. Ces gouverneurs Hovas, qui exécutent si ponctuellement les ordres supérieurs qui leur sont donnés et s'entendent si bien à maintenir l'ordre en leur province, ne sont pas moins habiles à pressurer leurs administrés.

Aucun d'eux ne reçoit de traitement pour les fonctions dont il est investi ; c'est à lui de tirer le meilleur parti de sa situation. Il doit d'abord vivre ; si par surcroît, il peut s'enrichir, c'est une affaire à débattre avec sa conscience. L'autorité supérieure du

premier ministre n'intervient que si les fortunes s'échafaudent trop rapidement. Chacun essayant d'amasser le plus d'argent possible dans le minimum de temps, il en résulte qu'il n'existe aucune honnêteté dans la gestion ni l'expédition des affaires.

Les gouverneurs font argent de tout : concessions, privilèges et justice elle-même. Toutefois, la corvée et l'impôt de la piastre constituent leurs revenus les plus importants. Les gouverneurs, ayant ainsi recueilli beaucoup d'argent, en font parvenir une partie au premier ministre. Celui-ci, renseigné par ses espions, sait à peu près ce que rapporte chaque fonction ; s'il juge que la somme qu'on lui réserve est insuffisante, il envoie un avertissement et les gouverneurs s'exécutent.

Nous n'essaierons pas de justifier ces pratiques : elles sont en opposition formelle avec les idées que nous nous faisons du gouvernement. Cependant le temps n'est pas éloigné où, même en France, de pareils abus constituaient la loi de l'État. Est-ce qu'au XIII^e siècle, nos fermiers généraux, chargés du recouvrement des impôts, se faisaient scrupule de doubler, s'il était nécessaire, les contributions qu'ils exigeaient ? La royauté elle-même et les gouverneurs de province n'étaient pas toujours plus équitables.

Ces abus sont d'hier ; en leur temps, ils paraissaient peut-être devoir se perpétuer. Cependant ils ont vécu ; la Révolution a concilié, en une formule indélébile, les droits du gouvernement et ceux des administrés.

Qui sait si, dans sa marche réelle vers la civilisation, le peuple hova ne touche pas, toutes proportions gardées, à une étape décisive ? Les gouverneurs de province, avec leur intelligence et leur éducation demi-européenne, ne pratiquent point tous d'un cœur léger cette politique d'exactions à outrance ; l'un d'eux, sur la côte Ouest, nous disait que si le pouvoir central établissait des impôts réguliers et leur allouait une indemnité proportionnée à leurs obligations, ils se chargeraient volontiers d'être des fonctionnaires aussi scrupuleux que les Européens.

Faut-il prendre cette déclaration pour une flatterie à notre adresse ? Nous ne le pensons pas ; les Hovas ont une trop haute idée de leur valeur personnelle pour reconnaître, par pure complaisance, la supériorité des Européens. Quand ils nous empruntent nos institutions, ce n'est point pour les imiter, mais

pour les adapter à leurs convenances personnelles. Or, il leur conviendrait de porter leurs institutions nationales au degré de perfection que comportent le climat et les lois naturelles de leur pays.

Il faut maintenant tirer les conclusions de cet exposé général de l'administration hova. S'il ressort de cet exposé que le gouvernement de Madagascar présente des garanties d'ordre et de régularité, pourquoi le supprimer ? Les nègres et les jaunes ne comprennent rien à notre civilisation et n'en apprécient nullement les avantages ; ils aiment mieux, le plus souvent, subir les caprices et les exactions de leurs chefs naturels qu'être soumis à des lois et des contributions normales, qui leur sont imposées par les étrangers. À qui leur parle de la barbarie de leurs coutumes, ils répondent volontiers, comme la femme de Sgnanarelle : « Et s'il nous plaît à nous d'être battus ! »

Les peuples primitifs ne peuvent s'élever dans l'échelle de la civilisation que sous la condition formelle d'en franchir les degrés lentement et un à un ; à vouloir forcer l'œuvre des années par un brusque changement de leurs habitudes et de leurs coutumes, on risque de jeter leur esprit en un trouble où ils perdent jusqu'à leurs qualités natives. Que de peuples d'Afrique et d'Asie n'avons-nous pas réduits à l'impuissance morale et rejetés à tout jamais dans une situation de parias, pour leur avoir proposé comme idéal immédiat nos mœurs et nos institutions !

On ferait la même faute à Madagascar, si l'on décrétait au lendemain de la conquête et pendant cette conquête elle-même que les institutions malgaches sont mauvaises et doivent disparaître. En dehors des inconvénients et même des dangers que cette mesure nous créerait près des tribus indigènes, elle nous conduirait par voie de conséquence à nous substituer dans la plupart des cas aux autorités constituées. Si l'on estime que le budget de la France doit supporter huit à dix millions de dépenses nouvelles, sans profit pour le pays, on peut s'en tenir à cette conception de l'administration future de Madagascar.

Si l'on pense au contraire que les institutions hovas sont assez régulières pour être maintenues dans leur ensemble, il ne restera plus qu'à trouver la formule de gouvernement qui concilie la haute suprématie que nous devons exercer dans l'île entière avec le respect des coutumes indigènes et les titres à notre

reconnaissance que certaines tribus ou peuplades auront pu acquérir pendant la campagne.

C'est à dégager cette formule que nous consacrerons la seconde partie de son article.

A. MARTINEAU.

LE CLIMAT DE L'IMÉRINA

L'étude climatérique d'un pays est un sujet fort complexe ; il comprend à la fois et résume nos connaissances sur la chaleur, la pression et autres phénomènes atmosphériques, la division des saisons, les circonstances qui modifient la répartition de ces éléments en des régions voisines les unes des autres, les observations des organismes végétaux et animaux qui flottent au sein de l'eau et de l'air, la composition chimique de ce dernier gaz, les mouvements séismiques du sol, enfin, l'influence qu'exercent ces éléments réunis sur l'économie humaine, animale, végétale, voire même sur la constitution intime du terrain.

L'état actuel de nos travaux à Madagascar ne nous permet pas de connaître à fond son climat ainsi entendu. Météorologistes, chimistes, bactériologistes, médecins, botanistes, minéralogistes et géologues devront s'unir, afin, par leur contributions patientes, d'établir un jour la science exacte de son climat. Pour mon humble part, renfermé dans mon rôle de météorologiste, je n'apporte encore à ce futur édifice scientifique qu'une série d'observations portant sur la seule partie centrale de Madagascar. Je vais essayer d'en résumer les données.

Par la régularité de leur marche sous les climats tropicaux, les phénomènes météorologiques faisaient dire à Humboldt qu'à la seule inspection du baromètre on pouvait connaître l'heure. Cette assertion est parfaitement justifiée par l'expérience. La division des saisons est un des plus clairs exemples de cette régularité.

L'on distingue communément deux saisons dans la zone tropicale : la saison sèche, qui coïncide avec un abaissement de température, et la saison pluvieuse, pendant laquelle se font sentir les plus fortes chaleurs. Par suite de la position géographique de Madagascar, ces deux époques ont lieu à contretemps de nos saisons d'Europe ; à notre plein hiver correspond l'été tropical ; juillet, août, septembre qui nous amènent ici les chaleurs, sont là-bas l'époque la plus froide de l'année. La raison de cette inversion, que j'ai été étonné d'entendre dire inexplicable, est fort simple. Durant les mois de novembre, dé-

cembre, janvier, février, la déclinaison du soleil est australe, ses rayons très obliques pour l'Europe, éclairent et échauffent bien peu son sol et son atmosphère. À Madagascar, au contraire, cet astre passe par deux fois au zénith, en novembre et en janvier, les jours sont plus longs que les nuits, c'est la saison des fortes chaleurs et des orages. L'inverse doit avoir lieu, lorsque, durant les mois de juin, juillet, août, le soleil se trouve dans l'hémisphère boréal ; la saison sèche règne alors à Madagascar.

Cette division n'est pas d'ailleurs aussi nettement tranchée à tous les points d'une même latitude ; car, des influences locales modifient la marche des éléments. À Tamatave, par exemple, et sur le littoral est, depuis Vohémar jusque vers Fort-Dauphin, on peut dire qu'il pleut en toute saison ; il en est de même d'un bout à l'autre de l'île, sur les deux arêtes faîtières de l'est, couvertes d'une zone de forêts, et dont l'altitude varie entre 1.000 et 1.500 mètres.

Voici, à mon sens, l'explication de ces pluies : le grand courant aérien qui, du pôle sud, se dirige vers l'Équateur, s'infléchit vers le sud-est par suite du mouvement de rotation diurne de la terre ; il traverse l'océan Indien et suivant la déclinaison du soleil se charge plus ou moins de vapeurs qui se condensent soit au voisinage des continents, situés entre 14° et 23° de latitude sud, soit aussi au contact de l'air plus froid des hautes arêtes faîtières. La saison sèche ne peut donc exister dans ces parages, elle règne au contraire sur le plateau central, parce que, à 166 kilomètres de l'océan Indien, à 1.350 ou 1.500 mètres d'altitude, à 40 et 50 kilomètres de distance des zones forestières les vapeurs de l'alizé se sont en majeure partie condensées dans les forêts. En admettant donc comme réelle la division des saisons pour Tananarive situé, comme on le sait, par $45^{\circ}11'30''$ de longitude Est de Paris, et $18^{\circ}55'2''$ de latitude Sud, et à l'altitude moyenne de 1.400 mètres, indiquons la marche des principaux phénomènes qui se reproduisent périodiquement, nous aurons ainsi une idée du climat de l'Imérina.

Saison sèche. – Durant la saison sèche, c'est-à-dire de mai à octobre, le baromètre oscille au-dessus de sa moyenne qui est à Tananarive de 650 millimètres. La courbe diurne du barographe est plus régulière que jamais ; parfois même elle représente une ligne presque droite avec deux inflexions et deux

hausses très peu sensibles. Vers neuf heures du matin, la pression est à son maximum, à quatre heures du soir à son minimum ; entre dix et onze heures de la nuit le deuxième maximum s'accroît, enfin vers quatre heures du lendemain on observe le deuxième minimum beaucoup plus faible que celui qui est survenu douze heures auparavant.

Les nuits, plus longues que les jours, durent treize heures. Les rayons obliques du soleil échauffent moins l'atmosphère pendant le jour ; la chaleur moyenne égale alors $15^{\circ}4$; le maximum ne dépasse pas 19° ; le minimum le plus fort que j'ai observé avant le lever du soleil a été de $3^{\circ}8$, le 24 juillet 1890. Mon collègue, le P. Roblet, a même observé -4° , le 22 septembre 1882, à 6 heures 15' du matin, dans la plaine d'Iazolava, située à l'est du massif d'Ankaratra, à 50 kilomètres sud de Tananarive et à l'altitude de 1.400 mètres ; l'eau qu'il exposa au dehors fut en quelques instants gelée. Une autre fois, le 28 juillet 1874, se trouvant à l'ouest de ce même massif de montagnes, dans la plaine de Kélilalina, il a observé durant plusieurs jours $-1^{\circ}5$; à la même heure on avait à Tananarive $+5^{\circ}2$. Ce froid ne dure que deux ou trois heures à peine ; dès que le soleil a paru au-dessus de l'horizon, il réchauffe aussitôt l'atmosphère.

L'Européen, revêtu de chauds habits, ne souffre pas du froid ; il n'en est pas de même de l'indigène, assez légèrement vêtu, dont le corps est moins habitué que le nôtre aux basses températures.

Le matin, les brouillards font souvent leur apparition.

Les uns nous viennent du grand courant aérien chargé de vapeurs ; ils se résolvent en bruine sur les hauts plateaux, en pluie dans les forêts des arêtes faîtières et sur le massif élevé de l'Ankaratra. Disons, entre parenthèses, que le sol de cette dernière région, abondamment arrosé par les pluies d'orages et à la saison sèche, fournit deux fois par an des récoltes de pommes de terre sans grands efforts de culture.

Une seconde sorte de brouillard se produit dans l'intérieur des terres lorsque la brise de sud-est est faible. Voici comment : les deux zones de forêts sont sillonnées de nombreux cours d'eau ; sous ces épaisses frondaisons, l'air conserve un degré de température presque uniforme et se trouve fortement saturé d'humidité. Aussitôt après le coucher du soleil, l'atmosphère des

hauts plateaux et les couches situées au-dessus des grands arbres se refroidissent brusquement ; il monte alors du sein de la forêt une immense nappe blanche de vapeurs qui couvre et dessine comme un manteau de neige, toutes les ondulations du terrain. Le spectacle est des plus féériques lorsque les rayons de la lune éclairent une vallée revêtue de cette nappe. Les feuillages élevés émergent seuls çà et là de ce lac mystérieux. Aux premiers rayons du soleil levant, le charme s'évanouit ; ces masses de vapeurs chassées par la brise se dirigent en troupeau vers les hauts plateaux du centre et sont vite absorbées dans l'atmosphère peu chargée d'humidité, qui s'échauffe rapidement. Deux heures environ après le lever du soleil, la place est nettoyée.

Parfois (et c'est la troisième espèce de brouillard humide) les vapeurs prennent naissance sur le plateau central, lorsque pendant la nuit le souffle de l'alizé s'est fait à peine sentir. L'eau des rizières, des lacs et des rivières a un degré de température supérieur à celui de l'air ambiant ; elle dégage alors des masses de nuages qui s'élèvent à plus de 100 mètres au-dessus de la vallée et se balancent au gré de la moindre brise, tandis que les sommets ensoleillés s'élèvent comme des îlots au-dessus de cet océan, et que leurs grandes ombres et celles du spectateur, entourées d'un halo, se projettent sur cet écran. C'est un phénomène analogue au phénomène si connu en Suisse sous le nom de Spectre du Broken.

Lorsque dans la matinée nulle vapeur ne se dégage de la forêt ou des eaux, et que le ciel est sans nuages, une rosée abondante couvre le sol ; nous en avons même mesuré 2 millimètres de hauteur dans le pluviomètre.

La baisse de la température se manifeste jusqu'à 2 mètres de profondeur dans le sol ; le géothermomètre indique alors 18 degrés, c'est-à-dire 1 degré de plus que la température moyenne annuelle de l'air.

Vers la fin de juillet ou dès les premiers jours d'août, le baromètre atteint son maximum de hauteur annuelle. L'alizé de sud-est souffle alors avec plus d'intensité, et n'était la direction constante du vent, le faible degré d'humidité de l'air, le spectacle d'un ciel radieux, l'on se croirait à la veille de quelque tempête.

Le 9 août 1890, la vitesse totale du vent fut en 24 heures de 1.357^{km},500, soit une moyenne de 565^{km},602 à l'heure. Cette hausse barométrique qui entraîne avec elle une aire anticyclonique, occasionne souvent des raz de marée dans la mer des Indes.

Au point de vue hygiénique, la saison sèche est assurément la meilleure pour la santé. Cependant elle apporte aussi son cortège de maladies, les bronchites qui proviennent du refroidissement brusque de la température pendant la nuit, la petite vérole qui exerce ses ravages sur l'indigène d'une manière toute particulière et, dans ces derniers temps, l'influenza qui a occasionné de nombreux décès. La fièvre paludéenne est alors à son minimum d'intensité.

Aux mois de décembre, janvier et février, à l'époque du changement de la mousson, ainsi qu'au mois d'avril, après la récolte du riz, il y a recrudescence de fièvres ; la cause provient peut-être des matières végétales qui entrent en décomposition dans les rizières fortement échauffées par le soleil.

Saison pluvieuse. – Le mois d'octobre est généralement le plus favorable pour la santé. Le baromètre et le thermomètre se trouvent à la moyenne de leur hauteur ; la pluie est rare sur la côte Est comme dans l'intérieur ; c'est encore la meilleure époque pour voyager, celle qu'on emploie pour monter à la capitale. À partir de novembre, la chaleur augmente graduellement : elle atteint 19°5 ; en décembre, 20° ; en janvier, 20°4 ; en février, 20°5 ; durant ce dernier mois, a lieu le maximum de chaleur. La plus haute température observée à l'ombre n'a été que de 31°5, le 19 novembre 1892. En plein soleil, nous avons relevé à l'actinomètre boule blanche jusqu'à 48°7, et à l'actinomètre boule noire 64°4, le 7 mars 1890. Cette dernière observation confirme qu'il est avantageux de ne pas s'habiller de noir durant la saison chaude, et qu'il est nécessaire de se garantir la tête afin d'éviter les insulations.

À 30 centimètres de profondeur, la température du sol suit la même marche que celle de l'air extérieur à l'ombre. À 1 mètre, la chaleur augmente de 1° ; à 2 mètres, l'on trouve déjà 2°5 de différence.

Par suite des pluies et de l'évaporation, l'air est chargé d'humidité, environ de 70 à 80 p. 100. Pendant les mois de no-

vembre, janvier et février a lieu avec les chaleurs le maximum d'évaporation enregistrée soit par l'atmosphère placé à l'air libre, soit par celui qui est suspendu à l'ombre, sous l'abri météorologique.

Vers le milieu ou vers la fin du mois de novembre, commencent d'ordinaire les premières pluies mêlées d'orages. Cette période s'annonce par une baisse lente du baromètre au-dessous de sa hauteur moyenne. Les quatre ondes diurnes se manifestent avec régularité et sont plus accentuées qu'à la saison sèche. Un signe précurseur à peu près infallible consiste surtout dans les bandes de strato cirrus ou de cirro cumulus qui dès le matin flottent dans les hautes couches de l'atmosphère et se déplacent lentement dans la direction du Nord-Ouest à Sud-Est. L'alizé faiblit, souvent le calme est complet. Puis vers 1 heure du soir, l'on voit le baromètre baisser rapidement, l'orage se forme. S'il doit traverser rapidement la région, l'allure de la courbe décrite est brusque, et la hausse succède vite à la baisse. Si l'orage ou plusieurs orages successifs vont éclater dans la région, la baisse est lente et la hausse n'arrive que fort tard vers les 5 ou 6 heures. Déjà le vent a tourné vers le Nord-Ouest et il souffle par légères bouffées. Sur les flancs du massif montagneux de l'Ankaratra ou vers les régions du Nord-Ouest, le temps est sombre, menaçant. Au bout d'une heure ou même moins, le vent souffle avec violence du Nord-Ouest ou du Sud-Ouest, la pluie tombe à torrents ; la tempête se déchaîne pendant une heure environ et se déplace lentement dans le sens direct, c'est-à-dire des aiguilles d'une montre.

Je n'oublierai jamais le spectacle terrible et grandiose d'un orage qui nous surprit un jour en pleine forêt d'Ankadinanahary, le P. Roblet et moi, à deux journées au Nord-Est de Tananarive. Nous nous étions réfugiés dans une misérable paillette construite par les bûcherons ; à travers les fentes de la mauvaise porte qui fermait tant bien que mal la maison, j'apercevais les nuages tourbillonner au-dessus de nos têtes ; les éclairs et les coups de tonnerre se succédaient sans interruption, le vent mugissait à travers les feuilles des grands arbres. Je n'ai jamais si bien senti la petitesse de mon être.

Tous les ans, à l'époque des orages, la foudre fait dans le centre de nombreuses victimes. M. Laborde avait, en 1863, ins-

tallé des paratonnerres sur le grand palais de Manjakamiadana et sur sa maison ; les Malgaches, grands imitateurs, s'étaient empressés de garantir aussi leurs demeures, mais ils l'ont fait avec des paratonnerres rudimentaires établis dans des conditions déplorables. Tel n'a qu'une tige en fer terminée en pointe et sans nul conducteur ; un autre possède un fil de cuivre enroulé en forme de corde, malheureusement trop court ; dans ce cas, il est attaché à la branche d'un arbre voisin, ou bien on le laisse courir le long de la muraille sans aucune communication avec le sol. L'on comprend les résultats de pareils procédés ; hélas ! aucun malheur ne donnera aux Malgaches l'idée de réformer leur système.

La foudre est tombée une fois à mon observatoire : c'était le 9 mars 1890, il était 9 heures du soir ; non loin du conducteur se trouvaient deux fils électriques communiquant avec un totalisateur de vitesse du vent provisoirement installé sur ma table de travail. J'étais à 2 mètres de distance, étendu sur mon lit. Tout à coup je sens des soubresauts verticaux qui agitent le plancher, puis une étincelle formidable et une forte détonation. Un instant, je crus que mon revolver était parti ; mais l'odeur significative de l'ozone qui se dégageait me signala aussitôt la visite inopportune de la foudre. L'appareil avait reçu par les fils électriques une décharge latérale ; par hasard, les fils des bobines ne furent pas volatilisés. Le lendemain, je me hâtais d'arrêter toute communication, et depuis lors, pour observer le cadran de l'anémomètre, nous nous tenons à distance et regardons avec une lunette.

La quantité totale de la pluie qui tombe à Tananarive varie d'une année à l'autre ; mais on peut dire qu'elle égale plus de 1 mètre de hauteur par an, ce qui correspondrait à plus de 100 hectolitres par are. Il est à peu près certain que ce chiffre ne représente pas l'exacte vérité. Il n'est pas rare, après une forte bourrasque, de ne trouver qu'une quantité insignifiante de pluie dans l'instrument qui sert à la mesurer. En effet, les gouttes de pluie chassées horizontalement par le vent violent des orages, sont projetées contre les parois extérieures du pluviomètre et ne pénètrent que fort peu dans l'entonnoir. Dans ce cas, un pluviomètre abrité contre la rafale par un obstacle quelconque, donne mieux une idée de la quantité de pluie tombée que lors-

que l'instrument est placé en champ découvert suivant les conseils des météorologistes. Dans la soirée et la nuit du 1^{er} février 1892, nous avons eu jusqu'à 107^{mm},8 en 15 heures.

Pendant six mois environ que dure la saison pluvieuse, l'on compte environ 80 jours d'orages presque toujours accompagnés de pluie ; à mesure que la saison pluvieuse approche de son terme, les orages éclatent de plus en plus tard, entraînant une diminution sensible dans la hauteur de la pluie, jusqu'à ce qu'enfin, vers le mois d'avril, ils paraissent quitter les régions terrestres et se confiner dans celles de l'air. Le soir, les étincelles électriques jaillissent d'une manière continue des nimbus situés dans les couches supérieures de l'atmosphère et produisent un feu d'artifice du plus curieux effet. C'est l'indice de la saison pluvieuse.

Au début et à la fin de cette même saison, la grêle tombe parfois, mais le volume des grêlons n'est pas considérable et on n'a pas à déplorer de grands ravages. Parfois, après leur formation, les grêlons rencontrent une couche d'air chaud, ils se fondent rapidement et se résolvent sous forme de grosse pluie ; il est très curieux d'entendre alors au-dessus de sa tête et à une hauteur considérable le crépitement et le roulement continu propres aux nuages à grêle.

Avec les orages et la grêle, signalons enfin le plus terrible des météores qui traversent de temps en temps Madagascar : les cyclones. D'ordinaire ils ont lieu en janvier et février. En 1893, à un mois d'intervalle, deux cyclones pénétrèrent dans l'île : le premier passa au sud de la capitale, le deuxième au nord.

Cette dernière tempête occasionna dans les eaux de l'île Sainte-Marie la perte du navire de guerre français le *Labourdonnais*. 21 de nos marins périrent dans ce naufrage.

Exposons enfin sommairement les résultats annuels de nos observations météorologiques. Je ne dispose malheureusement que de celles qui ont été faites de 1889 à 1892 ; mes autres relevés se trouvent actuellement à l'Observatoire royal de Tananarive, sous l'*intelligente* surveillance des soldats hovas.

Durant 17 années, les lectures directes du baromètre réduites à 0° et au niveau de l'observatoire, c'est-à-dire à 1.402 mètres d'altitude, égale 650^{mm},44 ; ce chiffre ne diffère que de

0^{mm},11 de la moyenne 650^{mm},55, fournie par le relevé horaire du barographe.

La température moyenne, déduite de 13 années d'observations, en deux endroits différents de la capitale, et dans ces conditions certainement défectueuses d'installation, donne pour résultat 18°. Notre thermographe, placé sous l'abri réglementaire et exposé à tous les vents, indique une température plus basse de 1°6 ; la moyenne de 3 années serait de 16°39. Ce chiffre prouve qu'à l'altitude des plateaux du centre l'on jouit d'une température douce, uniforme, exempte des grandes oscillations thermiques qu'on éprouve même dans les meilleurs climats de l'Europe.

À 0^m,30 de profondeur, le terrain primitif, composé d'argile rouge, subit les variations de l'air extérieur ; sa température moyenne est un peu supérieure à 18° ; elle est de 19°4 à la profondeur de 0^m,50, de 19°7 à 1 mètre, et de 20°5 à 2 mètres. Ces données ont de l'importance pour l'étude de la végétation et du calorique de la couche terrestre. La température du lac d'Ambohipo, situé à 2 kilomètres de l'observatoire, est mesurée matin et soir à la couche de 0^m,10 de profondeur. La chaleur moyenne annuelle est de 20°5, comme la température du sol à 2 mètres de profondeur.

Le régime des pluies est plus faible que celui de l'évaporation ; tandis que l'un donne un total moyen de 1.200 hectolitres d'eau recueillie par are, l'autre fournit à l'atmosphère un rendement moyen de 1.700 hectolitres de vapeur pour la même superficie. La chaleur de l'air et du sol, la quantité de pluie qui tombe à l'époque pluvieuse expliquent la forte végétation que l'on remarque dans les terrains d'alluvion, dans les vallées où la couche d'humus provenant du déboisement des montagnes et d'autres matières végétales en décomposition forment un dépôt assez considérable, enfin dans certains endroits où le sol a été profondément travaillé par la main de l'homme et fécondé par les engrais ordinaires ou chimiques, qui suppléent aux éléments de fertilisation dont le sol lui-même est dépourvu.

Signalons en terminant, au point de vue climatologique, une remarque intéressante qui ressort des relevés enregistrés par les instruments de l'observatoire de Tananarive. En 1890, le soleil a brillé sur l'horizon pendant 2.337 heures 30 minutes ;

durant 2 jours seulement, il a été couvert par les nuages. L'année suivante la clarté solaire augmente, et l'héliographe photographique indique 2.683 heures 30 minutes, soit une différence de 346 heures avec 1890 ; en 1892, il atteint le chiffre plus considérable encore de 2.705 heures 45 minutes, soit 22 heures 15 minutes de différence avec l'année précédente.

Cette intensité progressive de la clarté solaire produit une hausse dans la température de l'air ; 1890 donne pour chaleur moyenne, $17^{\circ}1$; 1891, $17^{\circ}7$; 1892, 18° . Le sol éprouve cette gradation, mais seulement à la couche de 1 mètre de profondeur, où les variations extérieures de la température se font peu sentir. En 1890, nous avons eu $18^{\circ}9$; en 1891, $19^{\circ}4$; en 1892, $20^{\circ}9$. La vitesse du vent croît également durant ces trois années ; du 23 février 1890, jour où j'installais l'instrument, l'anémomètre indique jusqu'à la fin de l'année un total de $135.350^{km},850^m$; en 1891, nous relevons 147.813 kilom. ; en 1892, $163.525^{km},500^m$. On comprend tout le parti que l'industrie pourra tirer, à peu de frais, de cet élément à peu près constant. L'humidité relative suit naturellement une marche inverse à la chaleur ; elle était de 73 p. 100 en 1890 ; de 72 p. 100 en 1891, et 70 p. 100 en 1892.

L'évaporation qui, à son tour, dépend de la chaleur de l'air, de son degré d'humidité et de la vitesse du vent, suit une marche analogue à celle de la température. En 1890, l'évaporomètre Piche, placé sous l'abri, donne un total de $711^{mm},79$; l'année suivante, $716^{mm},64$; en 1892, $751^{mm},92$. Tandis que la chaleur de l'air et du sol augmente, en revanche la pluie semble diminuer pendant ces trois mêmes années : nous recueillons successivement au pluviomètre, $1^m,297^{mm}$; puis $1^m,291^{mm}$ et $1^m,229^{mm}$.

À quoi faut-il attribuer cette variation graduelle dans quelques phénomènes météorologiques ? Sommes-nous en présence d'une période générale ? Est-ce un échauffement progressif et partiel de l'île ou des plateaux du centre ? Est-ce l'effet du déboisement insensé des forêts de l'Est par les indigènes ? Est-ce une simple coïncidence fortuite de chiffres ? Nous avons trop peu d'observations pour pouvoir donner une réponse à cette question. Mais je suis intimement convaincu que la solution de ce problème, ainsi que celles des grandes lois qui régissent les phénomènes atmosphériques, ne peut être résolue que par

l'étude des éléments météorologiques observés sur place dans les climats tropicaux.

Nous irons les recueillir un jour, espérons-le, et bientôt, lorsque l'habileté de notre diplomatie et la vaillance de notre armée nous auront ouvert, sur le sol malgache, un glorieux chemin.

E. COLIN, S. J.,
Directeur de l'Observatoire de Tananarive.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ

(Suite.)

Séance du 28 novembre 1894. — La séance est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. Roissy d'Anglas, l'un des vice-présidents.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Grandidier. Celui-ci a été très touché de l'honneur que lui ont fait les membres du Comité en le nommant Président ; mais en raison de ses nombreuses occupations et surtout de son état de santé, il ne peut accepter ces fonctions.

Le Président se fait l'interprète des regrets que cette détermination cause au Bureau et au Comité tout entier ; il espère qu'elle ne sera pas irrévocable et propose de surseoir pour procéder à une nouvelle élection.

Cette proposition est adoptée.

Le Président annonce que le Bureau a décidé que tous les mardis, de cinq heures et demie à six heures et demie, des membres du Comité se tiendraient à la disposition des personnes qui viendraient demander des renseignements.

La parole est ensuite donnée à M. Jully pour faire une communication sur les moyens de transport à Madagascar.

Les transports se font et doivent se faire par trois moyens : à dos d'hommes, par les pirogues et par les bœufs.

Les hommes qui font les transports et qui s'appellent bourjanes, se divisent en deux catégories : les porteurs de voyageurs et les porteurs de marchandises.

Les porteurs de filanzane font un métier très fatigant ; on n'en voit pas beaucoup ayant plus de vingt-deux ans. Ils forment une corporation ayant un règlement et assurant, au moyen de cotisations, certains avantages à ses membres. C'est ainsi qu'un porteur mort en route est ramené dans l'Imerina pour y être enterré, que sa veuve reçoit quinze centimes par jour jusqu'à ce qu'elle soit remariée. Les porteurs de filanzane sont fiers du métier qu'ils exercent et s'appellent entre eux du nom de l'épervier royal de Madagascar, *voromahery*.

Quand ils ne peuvent plus porter de voyageurs, les bourjanes deviennent porteurs de marchandises. Ils continuent à exercer ce métier parfois jusqu'à cinquante-cinq ans. Les marchandises se portent au moyen d'un bambou placé sur l'épaule et nommé *baò*. Ce bambou provient généralement des environs de Ranomafana.

Un voyageur qui se rend de Tamatave à Tananarive a besoin de 8 porteurs pour le filanzane, de 2 pour ses bagages, de 2 pour le couchage et la batterie de cuisine ; au total, 13 hommes à 17fr.50. Il faut payer le passage des rivières en pirogues, le logement dans les cases et divers autres frais. La dépense varie entre 300 et 500 francs.

Pour les marchandises, chaque homme se paye 15 francs en moyenne pour aller de Tamatave à Tananarive. Tout compris, le transport et la tonne reviennent de 500 à 800 francs.

Le nombre des porteurs qui effectuent ce trajet entre la côte et la capitale peut être évalué à 5.000. Sur ce nombre 3.000 sont en route à un moment donné. Le trafic dans les deux sens s'élève à environ 12 tonnes par jour.

Les transports par pirogues se font dans certaines parties des fleuves, notamment sur le plateau central, sur les lacs, et dans les lagunes. Sur la côte Est, les lagunes forment sur une grande longueur une ligne presque ininterrompue ; quand il se présente un isthme, les marchandises sont débarquées, puis la pirogue et son contenu sont transportés à dos d'homme de l'autre côté. Les pirogues ont des dimensions très variables. Les grandes valent une centaine de francs. Elles sont construites avec des *varongy* et le *latona*.

Les bœufs n'ont été employés jusqu'à présent que d'une façon restreinte. Il faut noter cependant que la colonne qui est descendue de Tananarive à Majunga était accompagnée de bœufs portant les approvisionnements.

Des essais pour l'utilisation des bœufs ont été faits à Tamatave et dans l'intérieur. À Tamatave, les bœufs étaient attelés, mais les charrettes étaient mal faites ; les jantes des roues étaient trop larges et celles-ci s'enfonçaient dans le sol sablonneux.

On a dit récemment dans un journal que les chevaux ne peuvent pas vivre à Madagascar. C'est une erreur. À Tananarive,

les officiers hovas et tous les grands personnages ont des chevaux.

Les ânes et les mulets peuvent aussi s'acclimater facilement ; mais jusqu'à présent, ils ont été en petit nombre.

Après avoir remercié M. Jully de son intéressante communication, le Président donne la parole à M. Foucart, pour une communication sur le caoutchouc à Madagascar.

(À suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Jamais grammaire malgache n'avait été éditée en France. Cette lacune vient d'être heureusement comblée.

M. Aristide Marre, le professeur bien connu de Malais à l'École spéciale des langues orientales vivantes, vient de publier une grammaire malgache qu'il est aisé de se procurer chez E. Leroux, libraire-éditeur, 28, rue Bonaparte.

M. Marre a adopté pour sa grammaire malgache le cadre et les procédés d'exposition en usage dans les grammaires malaises ou javanaises, c'est-à-dire ceux qui conviennent au génie de la langue malgache ; car celle-ci appartient, comme on le sait, au groupe malayo-polynésien.

À la lueur de la grammaire comparée, M. Marre a pu faire dans la langue malgache de véritables découvertes. À signaler, entre autres, le paragraphe sur l'interfixe *om* dont la présence jusqu'ici n'avait pas été plus signalée en malgache que celle de l'argon dans les composantes de l'air.

Les grammaires des pères Jésuites s'étaient trop limitées à l'étude du dialecte hova.

M. A. Marre a fait, dans la mesure du possible, leur part aux autres dialectes malgaches, encore peu connus, comme en témoigne l'introduction dans l'alphabet de la lettre ñ, inconnue aux Hovas.

La grammaire de M. Marre a donc un caractère de généralité et de profondeur qui, sans diminuer le moins du monde sa grande valeur pratique – elle est suivie de nombreux exercices à l'usage des débutants – lui donne une haute portée scientifique.

*

* *

Depuis la publication de notre premier *Bulletin*, deux ouvrages de premier ordre ont paru sur Madagascar. Ils émanent tous deux du révérend père Piolet.

L'un a pour titre : *Madagascar, sa description et ses habitants*, et est édité par Challamel ; l'autre a pour titre : *Madagascar et les Hovas*, et est édité par Delagrave. Nous apprécierons ces deux ouvrages dans le prochain *Bulletin*.

*

* *

M. Louis Brunet, député de la Réunion, a publié chez Hachette un volume sur la *France à Madagascar*. L'ouvrage est précédé d'une longue préface de M. de Mahy, où l'auteur, avec le charme particulier qui s'attache à ses écrits, conclut à l'annexion pure et simple de Madagascar. On sait pour quels motifs nous ne pouvons partager les idées de M. de Mahy.

*

* *

Nous croyons également devoir signaler une excellente carte de la route de Tananarive à Majunga, dressée par MM. Laillet et Suberbie, et un vocabulaire franco-hova, à l'usage du corps expéditionnaire, dressé par M. Alfred Durand, sous-lieutenant de réserve, attaché à l'état-major.

Les journaux de Tamatave, le *Madagascar* et le *Courrier de Madagascar*, apprécient ainsi cette publication :

La brochure dans laquelle sont condensés en une soixantaine de pages tous les mots, toutes les locutions et tous les noms de villes que nos soldats auraient avantage de connaître en arrivant à Majunga, pour monter à Tananarive, est composée d'une façon des plus intelligentes. En regard de chaque mot ou de chaque expression française se trouve la traduction malgache et, ce qui n'est pas à dédaigner, la façon dont la prononciation doit être faite. Rédigé comme il l'est, le vocabulaire de cet officier ne pourra, nous le répétons, qu'être utile à ceux des membres du corps expéditionnaire qui voudront le parcourir avec attention et nous ne saurions trop féliciter l'auteur de son initiative.

*
* *

Enfin M. Flammarion publie le cinquième mille de l'ouvrage de M. Martineau : *Madagascar*. Cette édition nouvelle comprend une carte des opérations militaires et le résumé des derniers événements de Madagascar, jusqu'à l'arrivée du général Duchesne à Majunga.

Le *Journal des Débats* avait apprécié en ces termes l'ouvrage de M. Martineau, au moment de son apparition :

Le livre que M. Martineau vient de publier sur Madagascar est l'ouvrage le plus complet et le plus intéressant que l'on ait consacré jusqu'ici à la description de la grande île de l'océan Indien.

M. Martineau ne s'est pas borné à développer une thèse personnelle ou des idées puisées çà et là chez autrui ; chargé de mission par le ministère des colonies et le ministère des affaires étrangères, il a pris, à Madagascar, pendant un récent voyage, les notes les plus sûres et les plus étendues qui ont pu lui être fournies par les européens résidant depuis longtemps dans le pays ou par des indigènes même. Et il a ainsi, tour à tour, fait porter son attention sur chacun des sujets qui, dans la nécessité où nous nous trouvons maintenant de prendre une résolution définitive quant à la défense de nos intérêts, doivent attirer et retenir notre attention. Son livre est exempt de toute passion ; c'est, visiblement, l'œuvre d'un observateur avisé, prudent, laissant en quelque sorte les faits donner eux-mêmes une conclusion.

C'est ainsi que le premier chapitre du livre, consacré à l'étude du rôle joué successivement par nos résidents, montre, sans acrimonie, avec une justesse d'appréciation très remarquable, le danger que présente pour nous une politique sans cesse hésitante et fluctuante. Les deux autres tiers du volume sont remplis d'études documentées d'où, chaque fois également, un enseignement découle pour nous. On verra, par exemple, avec intérêt ce que sont réellement les concessions à Madagascar, comment elles sont accordées, moyennant un tant pour 100 versé au premier ministre qui, trop souvent, revient sur sa pa-

role ; ou encore ce qu'est le Code malgache – consacrant plusieurs articles à une législation sur la vente et la consommation du rhum ! – ce que sont les tribunaux, à la dévotion du dernier enchérisseur ; – ce qu'est l'armée hova, qui, sur le papier, mettrait sur pied 40.000 hommes et qui n'en compterait pas plus de 10.000, en campagne... On recueillera enfin quantité d'observations neuves et précises sur le nombre des missionnaires anglais, sur leur influence, sur l'état lamentable des routes et de tous moyens de communication que les Hovas laissent volontairement les plus incomplets possibles...

Pour conclure, M. Martineau se prononce, sobrement, pour l'établissement pur et simple d'un protectorat, et surtout il recommande qu'on n'encombre pas de fonctionnaires l'île pacifiée et ouverte aux Européens. C'est un des meilleurs conseils que renferme ce livre – où ils abondent.

*

* *

La Politique coloniale du 21 mars avait consacré les lignes suivantes au livre de MM. Gautier et Jully, édité par la Librairie africaine :

Ce livre vient à son heure. Il répond à un besoin immédiat et il y répond d'une façon parfaite. Pour tous ceux qui vont à Madagascar et qui ne peuvent s'encombrer d'une volumineuse bibliothèque, il supplée à tous les livres écrits sur la grande Ile.

Chacune de ses parties a été confiée à un de nos plus éminents spécialistes en la matière. M. E. Gautier, chargé de mission à Madagascar, a écrit la partie géographique et scientifique ; M. Paul Combes, l'encyclopédiste africain, a traité la partie historique, devenue sous sa plume d'une clarté bien difficile à atteindre en cette matière ; la partie pratique, mœurs des indigènes, relations des Européens avec eux, renseignements économiques dans leurs plus petits détails, a été fourni par M. Jully, architecte des résidences françaises à Madagascar ; enfin la partie hygiénique, par le D^r Rouire, médecin-major.

Une carte d'ensemble, une carte hypsométrique de la province d'Imerina, une carte détaillée des environs de Tananarive

et une grande carte des principaux itinéraires de l'île, complètent la valeur pratique de ce guide.

*

* *

Le livre plus ancien de M. Georges Foucart : *le Commerce et la Colonisation française à Madagascar*, édité par Chalmel, en mars 1894, n'a pas cessé d'être d'actualité.

Dans la plupart des ouvrages sur Madagascar, les renseignements relatifs aux ressources que le pays offre au commerce et à la colonisation n'occupent qu'une place secondaire ; ils se bornent, le plus souvent, à des généralités, insuffisantes pour guider efficacement ceux qui, voulant aller créer de nouvelles entreprises dans la grande île, ont besoin de connaître les résultats qu'ont donnés les tentatives antérieures, les conditions dans lesquelles d'autres peuvent réussir.

C'est cette lacune que M. Georges Foucart a cherché à combler dans l'ouvrage qu'il a publié à la suite de son voyage à Madagascar. Ce que le livre contient a été observé et contrôlé sur place, sans parti pris d'enthousiasme ou de dénigrement. Tout en faisant ressortir les bons côtés de Madagascar, l'auteur n'en dissimule pas les médiocres. En cela, il n'a eu pour but que de mieux armer les colons pour la lutte en leur montrant les obstacles que, surtout au début, ils auront à surmonter.

Les premiers chapitres sont consacrés à faire connaître le milieu : sol, climat, populations, langage. Puis viennent des renseignements sur les poids, les monnaies, les mesures. La question des transports est traitée avec tous les détails que comporte son importance commerciale ; les conditions dans lesquelles ils se font actuellement rendent, en effet, impossible l'exploitation des produits de l'intérieur et empêchent d'y porter beaucoup de marchandises qui trouveraient une nombreuse clientèle parmi les populations à demi civilisées du massif central ; c'est vers la création de voies de communication que devront se porter nos premiers efforts dès qu'un protectorat effectif sera établi.

En parlant enfin de la colonisation, M. Foucart donne les raisons qui, jusqu'à présent, l'ont empêché de se développer. Il est ainsi amené à s'occuper des questions relatives à la propriété

et à la main-d'œuvre ; celle-ci est intimement liée aux institutions régissant la corvée et l'esclavage ; pour la première, l'auteur est d'avis de la maintenir en la réglementant sévèrement et en la faisant uniquement servir aux travaux d'utilité publique, qui sont plus nécessaires à Madagascar que partout ailleurs ; pour le second, il croit qu'afin d'éviter une crise économique, il faut ne le supprimer que progressivement. Que ces solutions ou d'autres soient adoptées, les difficultés que les institutions locales opposaient aux efforts des colons disparaîtront bientôt en grande partie, et il y a lieu d'espérer que le commerce, l'agriculture et l'industrie prendront, à Madagascar, un rapide essor.

Néanmoins, M. Foucart ne croit pas que cette île puisse devenir, au moins pour le moment, une colonie de peuplement. Pour la mettre en valeur, il faut surtout des intelligences et des capitaux ; plus tard seulement, quand le terrain sera préparé, s'ouvrira l'ère de la colonisation individuelle.

L'ouvrage sera utilement consulté aussi bien par ceux qui veulent aller s'établir à Madagascar que par ceux qui désirent seulement en connaître la véritable valeur économique. C'est avant tout un livre pratique, et c'est certainement ce caractère que la Société de géographie commerciale a voulu mettre en relief, en lui décernant récemment la médaille mise à sa disposition par la Chambre des négociants commissionnaires.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

(2^e Liste.)

NOTA : – Les cotisations ordinaires ne sont pas comprises dans cette nomenclature.

Anonyme	1 000 fr.
Courmes	25
Durand	15
Georgi.....	15
Roussel de Courcy.....	30
Derache	25
Gillot.....	5
Paz (Maxime)	20
Comte d'Elva	20
Comptoir national d'Escompte.....	250
Debrun	50
Lucien Dyé	6
Hippolyte Dion.....	8
Guilgot.....	15
Delacre	60
Galliot (Gaston)	15
Dessoudeix	50
X	100
Elias.....	50
Gueunier	50
Sescau.....	50
Delcroix.....	5
Fauvel Gallois.....	5
Steinbach.....	25
Union Coloniale	150
X	50
Drouet	5
Souscriptions diverses	528
Liste précédente.....	1 425
 Total	 4 087 fr.

Le Secrétaire général, Gérant : A. MARTINEAU.

Le Comité se tient à la disposition de toutes les Sociétés de Paris et de province qui désireraient, notamment par des conférences, s'associer à l'œuvre de propagande qu'il a entreprise.

BUREAU

Président :

M. ALFRED GRANDIDIER, membre de l'Académie des sciences, 6, rond-point des Champs-Élysées.

Vice-Présidents :

M. LEVASSEUR, membre de l'Institut, président de la Société de Géographie commerciale, 26, rue Monsieur-le-Prince.

M. CLÉMENT DELHORBE, ancien chargé de mission à Madagascar, 72, boulevard Malesherbes.

M. GAUTIER (E.-F.), agrégé de l'Université, explorateur, 10, quai des Célestins.

Secrétaire général :

M. ALFRED MARTINEAU, ancien député, délégué de Nossi-Bé au Conseil supérieur des Colonies, 72, avenue Kléber.

Secrétaires :

MM. FOUCART, ingénieur des Arts et Manufactures, explorateur, 3, rue Fournial ; ALBERT CABARET, négociant, 14, place Delaborde.

CONSEIL

MM. ANDRE, BOISSY-D'ANGLAS, BOURDARIE, BREE (père), BREE (fils), CABARET (ALBERT), Rév. Père COLIN, CRAVOISIER, DALEAS, DELACRE, DELHORBE (CLEMENT), DELHORBE (LOUIS), DERACHE, FOUCART, FRAGER, GAUTRIOT, GAUTIER (E.-F.), GRANDIDIER, JULY, LAILLET, LE MYRE DE VILERS, LEROY (A.), LEVASSEUR, MAISTRE, MALLAT DE BASSILAN, MARTINEAU, NOGUES, PENANT, PICHON (Dr), Rév. Père PIOLET, PRA, RIBAUD, STEINBACH, SUBERBIE, N....

STATUTS

ARTICLE 1. – Le Comité de Madagascar a son siège à la Société de Géographie commerciale, 8, rue de Tournon.

ART. 2. – Pour faire partie du Comité, il faut être présenté par deux membres et agréé par le Conseil.

ART. 3. – Les ressources du Comité se composent :

1° Des cotisations annuelles de ses membres ;

2° De dons et souscriptions volontaires.

La cotisation est fixée à 10 francs par an et part du 1^{er} janvier, à quelque époque qu'ait lieu l'inscription.

ART. 4. – Le Comité publie tous les mois un Bulletin de ses travaux.

Tout souscripteur d'une somme minimum de cinq francs recevra ce Bulletin et sera convoqué aux assemblées générales du Comité.

Sera également convoqué aux assemblées générales tout souscripteur d'une somme inférieure à cinq francs.

ART. 5. – Le Comité est administré par un Conseil de vingt membres titulaires, pouvant en cas d'absence de France être remplacés par autant de suppléants. Les uns et les autres sont élus pour un an au scrutin secret par le Comité.

Les membres sortants sont rééligibles.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine assemblée générale.

ART. 6. – Le Conseil choisit parmi ses membres un bureau composé de :

Un président, trois vice-présidents, un secrétaire général et deux secrétaires, dont l'un faisant fonction de trésorier.

Le Bureau est nommé pour un an.

ART. 7. – Une fois par semaine, des membres du Comité se tiennent en permanence au siège du Comité, pour fournir tous renseignements qui peuvent être demandés. – Un avis, inséré au Bulletin, indique le jour et l'heure de cette permanence.

AVIS

La permanence a lieu tous les mardis soir, à cinq heures, au siège du Comité.

Pour éviter tout retard, adresser autant que possible les correspondances à M. MARTINEAU, secrétaire général, 72, avenue Kléber, et les cotisations et souscriptions à M. ALBERT CABARET, secrétaire-trésorier, 14, place Delaborde.

Table des matières

Les Evénements de Madagascar	2
Le Gouvernement Hova et le Protectorat de Madagascar, par A. MARTINEAU	14
Le climat de l'Imérina, par E. COLIN, S.J.....	27
Procès-verbaux du Comité	38
Bibliographie	41

Note sur l'édition

Le texte a été établi à partir du document Gallica reproduisant, en mode image, l'édition originale de cet ouvrage.

J'ai reproduit approximativement la présentation de la revue telle qu'elle avait été publiée à l'époque, l'adaptant à la forme d'un fichier électronique. Quelques rares coquilles évidentes ont été corrigées.

La mise en page doit tout au travail du groupe ***Ebooks libres et gratuits*** (<http://www.ebooksgratuits.com/>) qui est un modèle du genre. Je me suis contenté de modifier la « couverture » pour lui donner les caractéristiques d'une collection dont cet ouvrage constitue le quatrième volume. Sa vocation est de rendre disponibles des textes appartenant à la culture et à l'histoire malgaches. Et en particulier, dans un premier temps, des ouvrages datant de l'époque coloniale française, parce qu'ils sont les plus aisément accessibles.

Vos suggestions et remarques sont bienvenues, à l'adresse : bibliothequemalgache@bibliothequemalgache.com.

Tous les renseignements sur la collection et les divers travaux de la maison d'édition, ainsi que les liens de téléchargements et les sites annexes se trouvent ici : www.bibliothequemalgache.com.

Pierre Maury, novembre 2006